

FINANCES**Compte de gestion du receveur 2010**

Budget Ville

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage centre-ville

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Budget annexe du service public d'élimination des déchets

EXPOSE DES MOTIFS

Les comptes de gestion sont établis par le Trésorier Municipal qui est en charge de l'encaissement des recettes communales et du paiement des dépenses ordonnancées par l'exécutif local.

Le compte de gestion retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire et doit concorder avec le compte administratif 2010, approuvé lors de la même séance, qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'exercice.

Compte de gestion Ville

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 942 230,19 euros.

Compte de gestion Assainissement

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 4 015 644,94 euros.

Compte de gestion Chauffage Centre-Ville

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 454 161,90 euros.

Compte de gestion Restauration Municipale

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Aide à Domicile

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.

Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Centre Médico Psycho-Pédagogique

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.
Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Service Soins Infirmiers à Domicile

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.
Ils présentent chacun un excédent global de clôture de 153 744,53 euros.

Compte de gestion Cinéma Municipal le Luxy

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.
Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Compte de gestion Service Public d'Élimination des Déchets

Le compte de gestion concorde avec le compte administratif.
Ils présentent chacun un résultat global de clôture à zéro.

Je vous demande donc d'arrêter les comptes de gestion du budget Ville et des budgets annexes d'assainissement, du chauffage centre-ville, de la restauration municipale, de l'aide à domicile, du centre médico psycho-pédagogique, du service de soins infirmiers à domicile, du cinéma municipal le Luxy et du service public d'élimination des déchets.

NB : pour des mesures pratiques, les comptes de gestion ne sont pas annexés au présent exposé. Ils sont à la disposition des conseillers municipaux qui le souhaitent le soir du Conseil municipal.

FINANCES

Compte de gestion du receveur 2010

Budget Ville

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage centre-ville

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe aide à domicile

Budget annexe du centre médico psycho-pédagogique

Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Budget annexe du cinéma municipal le Luxy

Budget annexe du service public d'élimination des déchets

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Philippe Bouyssou, 1^{er} adjoint au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-31 et L.2343-1,

vu les comptes de gestion présentés par Monsieur le Trésorier Municipal,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : ARRETE le compte de gestion de la commune retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 6 379 829,02 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 7 322 059,21 euros soit un excédent global de 942 230,19 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget Ville de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 2 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'assainissement retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 3 787 232,88 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 228 412,06 euros soit un excédent global de 4 015 644,94 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'assainissement de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 3 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du chauffage centre-ville retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 203 875,96 euros et un excédent de fonctionnement de 250 285,94 euros soit un excédent global de 454 161,90 euros et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du chauffage centre-ville de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 4 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe de la restauration municipale retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe de la restauration municipale de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 5 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 6 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du centre médico psycho-pédagogique de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 7 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 153 744,53 euros soit un excédent global du même montant et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 8 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du cinéma municipal le Luxy retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 1 646,50 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 1 646,50 euros soit un résultat global de clôture à zéro et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du cinéma municipal le Luxy de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

ARTICLE 9 : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du service municipal d'élimination des déchets retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2010, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 4 317,56 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 4 317,56 euros soit un résultat global de clôture à zéro et CONSTATE que le compte de gestion du budget annexe du service municipal d'élimination des déchets de l'exercice 2010 est conforme au compte administratif 2010.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 29 AVRIL 2011